Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213500572-20260428-2026_038-DE

# MAIRIE DE LA CHAPELLE-BOUËXIC
## Délibération n°2026-038
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le 27 Avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC légalement convoqué (convocation du 14 Avril 2026) s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Mr MORAZIN Roger, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Etaient présents : MORAZIN Roger, RUAULT-DUBORD Marie-Claire, CHAUDAGNE Michel, LARCHER Ghislaine, SOULAINE Franck, CANEAU Evrard, TESSIER David, MAFILLE Lauriane, SALMON Patrice, NICOLON Lucie, JUPIN Mathie, CLAUSENER Sophie, FRANGEUL Marsida, GAILLARD Cyril, ROBIN Emeryc, CELBERT Jean-François, HOUSSAIS Sylvie, RICORDEL Cécile, GUEHO Fabrice.

Etaient absents :
Secrétaire de séance : LARCHER Ghislaine

**OBJET : Fixation du nombre de conseillers municipaux siégeant à la Caisse des Ecoles.**

Vu le décret n°60-977 du 12 septembre 1960 relatif à la Caisse des Ecoles.
Le comité de la Caisse des Ecoles est administré par :
- Le Maire, Président de droit
- Deux conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal
- Trois membres élus par les sociétaires représentant les associations de parents d'élèves
- l'Inspecteur de l'Education Nationale ou son représentant
- un membre représentant l'Education Nationale

Vu l'article R 212-26 du Code de l'Education.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer au sujet du nombre de conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, les résultats ont été les suivants :
- Nombre de votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :
- Décide que le nombre de conseillers municipaux appelés à siéger au comité de la Caisse des Ecoles est fixé à deux.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

*En Mairie, le 28 Avril 2026*
Le Maire
Roger MORAZIN